



Commune de Sermaise
280 avenue Paul Blot
91530 SERMAISE

☎ : 01.64.59.82.27 📠 : 01.60.81.07.08

urbanisme@mairie-sermaise.com

En France, le bruit constitue la nuisance la plus souvent mentionnée par les citoyens dans les enquêtes portant sur l'évaluation de la qualité de l'environnement. Le bruit des transports est la source la plus importante de nuisances acoustiques, suivie de près par les bruits de voisinage.

Le projet de PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) est aujourd'hui soumis à consultation du public pendant 2 mois, du 21 novembre 2018 au 21 janvier 2019.

Donnez votre avis sur le projet de PPBE !

Après l'annonce publiée dans le Parisien édition Essonne, le projet de PPBE est dès à présent mis à disposition du public et consultable :

- En Mairie
- Sur le site Internet de l'État
- A la DDT de l'Essonne, au Service Environnement, Bureau Prévention des Risques et des Nuisances, bureau 316 - boulevard de France - 91 012 ÉVRY Cedex 1, du lundi au vendredi de 9h00 à 12 h et de 13h30 à 17 h.

Un bilan des observations sera annexé au plan avant qu'il ne soit approuvé et publié.

